

AR PREFECTURE

016-211601687-20181116-20181116D-D  
Regu le 19/11/2018

EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil dix-huit

En exercice : 14

Le 16 novembre à 18 heures 30

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 12

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 novembre 2018

**PRESENTS :** MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER  
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –  
SAVIN

MMES LEVIN – MALLAH

**EXCUSES :** MMES GAILHOUSTET - MOUNIER

MM ESTIENNE – FAURE – SUTRE

**POUVOIRS :**

MME MOUNIER a donné pouvoir à M DESCLIDES

M FAURE a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

MME PÉNIGAUD a été nommée secrétaire.

**2018-11-16 D :**

**Objet : SIAEP Nord – Ouest Charente – Rapport sur le prix et la qualité de l'eau**

Monsieur BARRAL, 1<sup>er</sup> adjoint et délégué au syndicat d'eau, présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité de l'eau établi par le SIAEP NORD OUEST CHARENTE, conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur BARRAL présente également le rapport de l'agence Adour Garonne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le rapport d'activités 2017 du SIAEP NORD OUEST CHARENTE et celui de l'agence Adour Garonne.

Fait à Jauldes, le 19 novembre 2018

**Le Maire**

**Eric SAVIN**

